



En Nouvelle- Calédonie, un adolescent sur trois est en surpoids. En passant plus de 4 h devant un écran et réalisant moins de 30 minutes d'activité physique par jour, les jeunes présentent « un risque sanitaire très élevé ». Cette inactivité physique est d'autant plus élevée dans les milieux les moins favorisés. Ici, encore plus qu'ailleurs, la pratique sportive s'impose. Ainsi les

Cagous en collaboration avec McDonald's Nouvelle-Calédonie lance le programme « McDonald's Sport Holiday Camp ». L'objectif de cet **appel à projet** est d'apporter une **aide financière** aux entités sélectionnées afin de **réduire le prix des stages sportifs** pendant les vacances scolaires, et les rendre accessibles au plus grand nombre.





Modalités de participation



1. Bénéficiaires

La participation à l'appel d'offre est ouverte aux clubs, ligues ou comités sportifs affiliés à une fédération sportive organisant des stages sportifs pendant les vacances scolaires.

2. Critères de sélection

Les types d'actions recevables devront obligatoirement permettre la réalisation de ces objectifs :

- Avoir ses activités dans une des communes du Grand Nouméa ;
- Être une structure sportive affiliée à une ligue, un comité ou une fédération membre du CTOS-NC et/ou d'une fédération Française membre du CNOF ;
- Être en capacité d'accueillir des enfants dans des tranches d'âge choisies, comprises entre 4 et 17 ans ;
- Proposer des activités sportives pendant au minimum 50% du temps du stage ;
- Proposer à minima 2 activités sportives distinctes ;
- En cas de fourniture du déjeuner, assurer une qualité et une diversité de l'alimentation pendant le stage (une diététicienne peut être mise à disposition des clubs par le CTOS) ;
- Accueillir pendant ce stage un maximum de 25% des participants licenciés de la discipline ou déjà membres du club.

3. Réalisation des projets

Les actions récompensées devront obligatoirement être mises en place la première semaine de chaque vacances scolaires.

4. Quels avantages pour la structure

- Bénéficier d'une aide de 4.000 frs par enfant par semaine de stage pour vous permettre de baisser le tarif public de cette même somme et ainsi permettre de s'ouvrir à de nouveaux publics ;
- Bénéficier pour chaque enfant d'un kit comprenant une gourde, un tee shirt, un porte clé et un sac offert par McDonald's ;
- Bénéficier d'une dotation de compotes 100% fruit bio à raison d'une par jour et par enfant pour les gouters ou desserts ;
- Bénéficier de l'intervention d'une diététicienne lors des camps pour une sensibilisation des jeunes aux bienfaits d'une alimentation saine et d'une pratique sportive régulière.



5. Dépôt des dossiers

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au :
- 21 avril à 17h pour les vacances du mois de juin 2022
- 23 juin à 17h pour les vacances du mois d'août 2022
- 25 août à 17h pour les vacances du mois d'octobre 2022
- 3 novembre à 17h pour les vacances du mois de décembre 2022

6. Résultats et jury

Les décisions du jury sont souveraines et ne peuvent faire l'objet d'un quelconque appel. La participation au concours implique la connaissance et l'entière acceptation des présentes modalités de participation. Les résultats du jury seront notifiés par écrit aux candidats dans les 15 jours qui suivent la décision du jury.

